

Conseil d'administration du 5 Avril 2019

Le cinq Avril deux mille dix neuf, à 14 heures, les membres du conseil d'administration de l'association se sont réunis à la Salle Jean Pierre Calloch en PLOUHINEC.

Sont présents : Jean- Jacques LE FLOCH, Vincent MESLET, Hubert FRANCOIS, Daniel PERSON, Agnès CROIZER, Madeleine FRANCOIS, Guy CARRE, Yannick PUREN, Joseph LE FLOCH, Michel LE GUENNEC, Philippe THOMAS,

Assistent également à la réunion : Armande LEANNEC, adjointe au maire de PLOUHINEC, Michel EZAN, recteur.

Est absent et excusé : Dominique LE GUICHAOUA.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Jean-Jacques LE FLOCH, président, présente l'ordre du jour.

1. Trophées de la vie locale.

Jean- Jacques LE FLOCH fait état des récentes rentrées financières.

Ainsi, à l'occasion de l'assemblée générale de la caisse locale de BELZ du Crédit agricole et de la remise des trophées de la vie locale, l'association – Un orgue à Plouhinec en Morbihan- a remporté le premier prix avec un chèque d'un montant de 500 euros. Dès lors qu'il s'agit d'une aide au profit de l'association porteuse du projet, les membres du conseil d'administration conviennent que cette somme demeure sur le compte bancaire de l'association.

La communauté de communes Bellevue Blavet Océan a décidé d'attribuer au profit de l'association une subvention de 2000 euros. Dès lors qu'elle est destinée à la restauration de l'orgue et qu'il importe que le compteur financier de la Fondation du patrimoine affiche une évolution régulière, les membres du conseil d'administration conviennent que la somme soit versée à la Fondation du patrimoine.

Jean-Jacques LE FLOCH indique que figure, à ce jour, la somme de 23 315 euros sur le site de la Fondation du patrimoine, soit 6,71% du total des dons escomptés. Il précise que la prise en compte des chèques par la Fondation demande un certain délai alors que le versement en ligne sur le site apparaît instantanément.

Sur proposition de Michel LE GUENNEC, un lien sera établi entre le site internet de l'association et celui de la Fondation permettant de prendre connaissance de l'augmentation des fonds collectés.

2. Un soutien nouveau au projet, celui de Christian LE SQUER.

Yannick PUREN confirme que suite à sa prise de contact avec Christian LE SQUER, chef étoilé du restaurant de l'hôtel Georges V à Paris et originaire de PLOUHINEC, ce dernier a accepté bien volontiers de soutenir le projet. Il autorise ainsi l'association à communiquer, y compris par le biais de documents photographiques, sur le soutien qu'il apporte à la cause. Il laisse également entendre qu'il mettra en œuvre son réseau de relations.

Un article sera publié sans tarder sur le site internet.

Sur un plan plus général de la communication, Yannick PUREN indique qu'il a effectué des démarches auprès des journaux OUEST-FRANCE et LE TELEGRAMME afin qu'une publication du projet ait lieu au niveau départemental si ce n'est au niveau régional, mettant en évidence les

deux soutiens d'importance que sont ceux d'Olivier LATRY et de Christian LE SQUER.

Agnès CROIZER suggère que l'on prenne aussi contact avec la chaîne de télévision FR3.

Armande LEANNEC indique, à l'occasion, que la commune va bientôt bénéficier d'un reportage sur la chaîne Tébé Sud, chaîne locale du département du Morbihan. A cette occasion, le projet de restauration de l'orgue du Likès pourrait être évoqué.

Jean-Jacques LE FLOCH indique par ailleurs qu'il a été interviewé par la Radio chrétienne de France, dans le cadre de l'émission « Villages au coeur » du 26 mars 2019, pendant 20 minutes partagées avec Sophie LE CHAT, présidente de l'association - Mémoires de Plouhinec -

3. Dossiers de recherche de financement en cours.

Jean-Jacques LE FLOCH indique qu'outre la démarche qu'il a entreprise auprès de la Communauté de communes Bellevue- Blavet- Océan, il a rencontré la société EUROVIA à KERVIGNAC. Le directeur s'est engagé à faire remonter le dossier à la Fondation VINCI.

Une démarche a été aussi entreprise auprès de la SAUR dont le directeur régional habite PLOUHINEC.

Il faudra attendre le mois de Juin pour s'enquérir de l'accueil qui a été réservé à ces deux dossiers.

En ce qui concerne la Banque CIC Ouest , Adrien LE FORMAL, maire de PLOUHINEC, reprendra contact avec M. Laurent METRAL, directeur général pour connaître le devenir du dossier soutenu par l'ancien président du groupe Crédit Mutuel, Michel LUCAS.

Yannick PUREN annonce qu'il a repris contact avec la Crédit Mutuel de Bretagne. Il rappelle que la Banque a déjà accordé la somme de 5000 euros dont 2000 euros restent encore à percevoir. Il a eu l'occasion de présenter le dossier au directeur adjoint du CMB Morbihan afin que la Banque, à l'échelon de la Région, porte globalement l'aide financière à 20 000 euros.

Agnès CROIZER suggère qu'un contact soit établi avec La Belle Iloise, dès lors que l'un des cadres dirigeants de la conserverie habite PLOUHINEC.

4. Demande d'inscription de l'orgue sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Jean-Jacques LE FLOCH indique que le technicien conseil pour les orgues auprès du Ministère de la culture, M. Thierry SEMENOUX, a rendu le 5 février 2019 un avis favorable pour l'inscription de l'orgue sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La commission régionale du patrimoine et de l'architecture qui siège auprès de la Direction régionale des affaires culturelles devrait statuer dans les prochaines semaines sur le dossier. En principe, la commission suit l'avis rendu par le technicien conseil.

Hubert FRANCOIS précise que l'avis confirme le sentiment exprimé par le technicien conseil lors de son inspection de l'instrument à Quimper le 17 décembre 2018. Il donne lecture des phrases essentielles de la conclusion figurant au rapport du technicien conseil :

« Cet instrument est très composite, mais ces apports d'origines très divers sont une des caractéristiques de la facture néo-classique du milieu du XXème siècle. Ces apports font partie de l'histoire de l'instrument et ne doivent donc pas être niés.

Une restauration faite dans les règles de l'art permettra de reprendre les éléments suivants tout en respectant leurs caractéristiques :

- Réservoirs.*

- *Sommiers à gravures.*
- *Tuyauterie en métal (plomb, étain, zinc).*
- *Tuyauterie en bois (sapin, bois roue, etc).*
- *Buffet.*
- *Boite expressive.*

Pour ces éléments nous recommandons une inscription à l'inventaire comme témoin de la facture française du milieu XXème siècle »

Jean-Jacques LE FLOCH rappelle que l'inscription de l'orgue sur l'inventaire permet de solliciter à nouveau une subvention auprès de la Région Bretagne. Restera à clarifier en ce qui concerne l'éligibilité du projet, le classement de l'orgue en bien meuble ou en bien immeuble.

5. Maîtrise d'oeuvre

Jean-Jacques LE FLOCH indique que l'appel à candidatures auquel a procédé la commune de PLOUHINEC et qui arrivait à terme le 15 février 2019 a été infructueux. Aucun des techniciens conseils pour les orgues auprès du Ministère de la culture n'a répondu. M. Thierry SEMENOUX ne pouvait faire acte de candidature dès lors que l'Etat l'avait investi de la mission d'inspection de l'instrument dans le cadre de la demande d'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

La commune relance la consultation.

6. Subvention du Département du Morbihan

Jean-Jacques LE FLOCH rappelle que le conseil départemental , par décision de la Commission permanente du 9 Juin 2017, a octroyé une subvention de 107 727 euros. L'accord de subvention deviendra caduc le 9 juin 2019 si aucune dépense d'investissement relative au projet de restauration de l'orgue n'a été engagée par la commune avant cette date.

Armande LEANNEC indique que le conseil départemental s'enquiert toujours de l'état d'avancement des projets subventionnés et qu'un report d'échéance sera sollicité par la commune.

7. Mission BERN

Hubert FRANCOIS annonce qu'il a adressé un dossier à la Mission BERN le 28 février 2019, date limite de dépôt des dossiers. La Mission BERN en a accusé réception dès le 28 février, précisant que la sélection des projets aura lieu au mois de Mai.

La Fondation du patrimoine est chargée par la Mission BERN de l'instruction des candidatures. La délégation BRETAGNE de la Fondation a confirmé que le dossier était complet et que la politique de la Mission consistait à retenir un nombre restreint de projets afin de mieux les aider financièrement.

Hubert FRANCOIS indique aussi qu'il a surtout insisté, lors de l'élaboration en ligne du dossier de candidature, sur le devenir de l'orgue une fois restauré en tant que patrimoine vivant pour les générations futures en lien avec l'Académie de Musique et d'Art sacré de Sainte-Anne d'Auray.

8. Fête du 15 Août 2019

Jean-Jacques LE FLOCH rappelle que cette fête sera avant tout une opération de communication et de promotion du projet afin de susciter des dons.

Le succès de l'opération repose cependant sur la présence d'un bagad pour animer le repas champêtre. Le Bagad de BADEN est le deuxième bagad sollicité. La confirmation de sa participation repose sur l'assurance de disposer le jour dit d'un nombre suffisant de musiciens.

Agnès CROIZER suggère que l'on fasse aussi appel, le cas échéant au Cercle de PLOEMEL qui comporte des danseurs.

L'organisation de la fête nécessitera le concours d'environ une trentaine de personnes. En effet, l'intendance nécessaire, entre autres, au montage d'un chapiteau et à l'approvisionnement sera déterminante pour la réussite de cette manifestation. D'ores et déjà, le chapiteau va être réservé auprès de la commune sans attendre la réponse du ou des bagads sollicités.

Michel LE GUENNEC, s'inquiétant de la présence du public, attire l'attention sur le fait que les compétitions de football auront commencé début Août.

Yannick PUREN suggère que la fête soit aussi l'occasion d'organiser une tombola. Resterait à trouver une dizaine de lots à mettre en jeu.

9. Journée de l'orgue 2019.

La date officielle est celle du lundi 13 mai 2019.

Vincent MESLET propose l'organisation d'une conférence doublée d'un concert Orgue et bombarde en l'église de PLOUHINEC, avec l'orgue électronique.

Dominique LE GUICHAOUA s'est déjà proposé en qualité de conférencier sur l'histoire de l'orgue. Il est par contre indisponible du 10 au 20 mai inclus.

Aussi est il décidé, sur proposition de Yannick PUREN, d'annoncer dans la presse le lundi 13 mai, journée officielle de l'orgue en France, la conférence doublée du concert qui aura lieu en définitive le vendredi 24 mai.

10. Communication

La presse

Le souci de susciter dans la presse une audience départementale si ce n'est régionale a déjà été évoquée.

L'opération sachets de pain

L'opération sachets de pain à Pâques est sur les rails. Yannick PUREN indique que reste à signer le bon à tirer. Les boulangers de Plouhinec ainsi que la succursale de Thierry HAFNAOUI de KERVIGNAC et d'autres boulangers de PORT-LOUIS et de SAINTE HELENE vont participer à l'opération. 10 000 sachets de pain seront ainsi distribués pour un coût de 813,60 €.

Parrainage

En matière de parrainage, Yannick PUREN suggère que l'on trouve aussi une marraine. Il a adressé en ce sens une invitation à Anne-Claire COUDRAY, journaliste et animatrice de télévision française, originaire de LOCMARIAQUER.

Il a aussi sollicité Olivier LATRY pour un concert d'orgue en 2020 en la basilique de Sainte Anne-

d'Auray avec le concours de l'Académie de Musique et d'Art sacré.

Facebook

Sur Facebook, une page est d'ores et déjà ouverte. Agnès CROIZER reste en contact avec Yannick PUREN pour en faire évoluer le contenu. Des liens avec les pages ouvertes par Olivier LATRY et Christian LE SQUER vont être créés sans tarder.

Kakémonos et fresque dans l'église

Joseph LE FLOCH a pris contact avec Valérie LE BLEVEC, enseignante à l'Ecole supérieure d'Art de LORIENT pour la réalisation d'une fresque au fond de l'église. Il s'agit d'inviter des étudiants à faire jouer leur esprit de création et non à leur imposer la réalisation d'une fresque déjà conçue.

S'agissant des kakémonos, est retenu le principe de passer commande de trois kakémonos déroulants, de deux mètres de hauteur (système Roll-up) pour un budget d'environ 500 euros.

Joseph LE FLOCH a déjà esquissé des maquettes avec des phrases d'accroche percutantes. Un Kakémono pourra être illustré par une ou deux photographies.

Démarchage auprès des commerçants

Jean-Jacques LE FLOCH propose qu'un démarchage auprès de commerçants de Plouhinec soit entrepris. Il semble, d'après Armande LEANNEC, que la rencontre individuelle soit le meilleur mode opératoire à défaut d'une réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.